

PROJET : NOUVELLE ÉCOLE LES PETITS MEULIERS

Un concours architectural

Le projet de construction d'une nouvelle école trouve son origine dès 2016, dans l'idée de remplacer l'actuelle école de la Pièce aux Écus et de répondre aux besoins démographiques.

Après avoir identifié un site qui puisse accueillir ce projet, la ville décide en 2017 de lancer un concours d'architectes auquel **95 cabinets répondent**.

Un jury est alors constitué. Il est composé de la commission d'appel d'offre, de 3 architectes ne concourant pas au projet, dont un membre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), organisme investi d'une mission d'intérêt public. La directrice de l'école de la Pièce aux Écus, directement concernée par les problématiques de la vie scolaire, est invitée à rejoindre le jury.

Après examen de tous les dossiers sur la base de l'anonymat des candidats, **3 cabinets d'architectes sont finalement retenus pour développer le projet**. Au jury d'examiner alors les propositions et d'analyser les points forts des 3 dossiers en fonction des documents fournis.

Un seul projet retenu

Les deux premiers projets proposaient un bâtiment construit sur 2 niveaux ; **le troisième était de plain-pied**.

Un argument qui pèsera lourdement dans le choix du jury pour une question pratique, mais aussi financière si l'on considère les coûts de fonctionnement du futur établissement.

Enthousiasmé par l'ensemble des propositions de ce troisième dossier, le maître d'ouvrage (la mairie) décide donc de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet auteur de ce projet. Il a donc alors pour mission la conception de l'ouvrage, mais également le suivi du chantier.

La construction est divisée en 14 lots (gros-œuvre, électricité, plomberie, étanchéité, cloisons, peinture, menuiserie, chauffage, etc.) dont l'attribution relève d'une procédure de commande publique qui ne permet de favoriser aucune entreprise. Plusieurs entreprises locales ont été sélectionnées.



Le bâtiment de la future école propose **8 classes en enfilade**. Chacune sera **identifiée par une couleur**, facilitant le repérage des enfants dans l'espace. **Les couloirs seront aménagés** selon les besoins et capacités des jeunes élèves (bancs, patères pour les vêtements et rangements pour les chaussures).

3 patios ponctueront le bâtiment tout en offrant une luminosité naturelle. Une **casquette encadrant tout le bâtiment** apportera de l'ombre comme un auvent pourrait le faire. Son inclinaison a été calculée en fonction du rayonnement du soleil afin ne pas surchauffer les classes en plein été.

Toutes les classes donneront sur la **vaste cour de récréation de 1400 m²** arborée, offrant une vision globale de son ensemble. Des formes géométriques de couleurs viendront orner le sol de la cour, ainsi que du mobilier aux formes amusantes pour le côté ludique.

Le positionnement de la **bibliothèque**, du **dortoir**, de la **salle de motricité**, de la **salle de multi-activités** et de la **salle des maîtres** a été minutieusement étudié pour répondre au mieux aux besoins des enfants et du personnel enseignant et éducatif. Le projet intégrera des **sanitaires accessibles depuis la cour de récréation**.

Une partie de la toiture sera végétalisée. En plus de l'argument esthétique, les végétaux sont d'excellents isolants thermiques et phoniques : ils font office de tampon entre les rayons UV du soleil et le bâtiment. Quant au bruit, il est absorbé par les végétaux et non pas réfléchi, comme le fait le béton.

Un **potager pédagogique** occupera tout le terrain situé derrière l'école.

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01 60 22 25 63

Nous contacter



Copyright 2019 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

Please upgrade to a supported browser to get a reCAPTCHA challenge.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

[Why is this happening to me?](#)